



Rapport 2008 Action Sociale du régime Agirc

Synthèse

Première Partie

SYNTHESE DU RAPPORT SUR L'ACTION SOCIALE AGIRC EN 2008

Le fonds social en 2008

➤ Nombre d'institutions de retraite	20
➤ Dotation sociale	99,3 M€
-1,4 % par rapport à 2007	
➤ Résultat du fonds social (20 institutions et fédération)	44,7 M€
- 16 % par rapport à 2007	
dont produits des cessions du parc vacances	18,9 M€
dont quote-part des cessions transférée à la réserve sociale mutualisée	20,9 M€
➤ Charges d'exploitation	99,1 M€
+5,7 % par rapport à 2007	
➤ Utilisation de la dotation sociale	99 %
(par les charges d'exploitation)	
+7 points par rapport à 2007	
➤ Disponibilités à long terme	181 M€
Soit 12,89 mois de charges	
➤ Engagements hors bilan	26,4 M€
Soit un solde effectif des disponibilités à long terme	155 M€

**Les principales charges et ressources du fonds social
(hors fédération)**

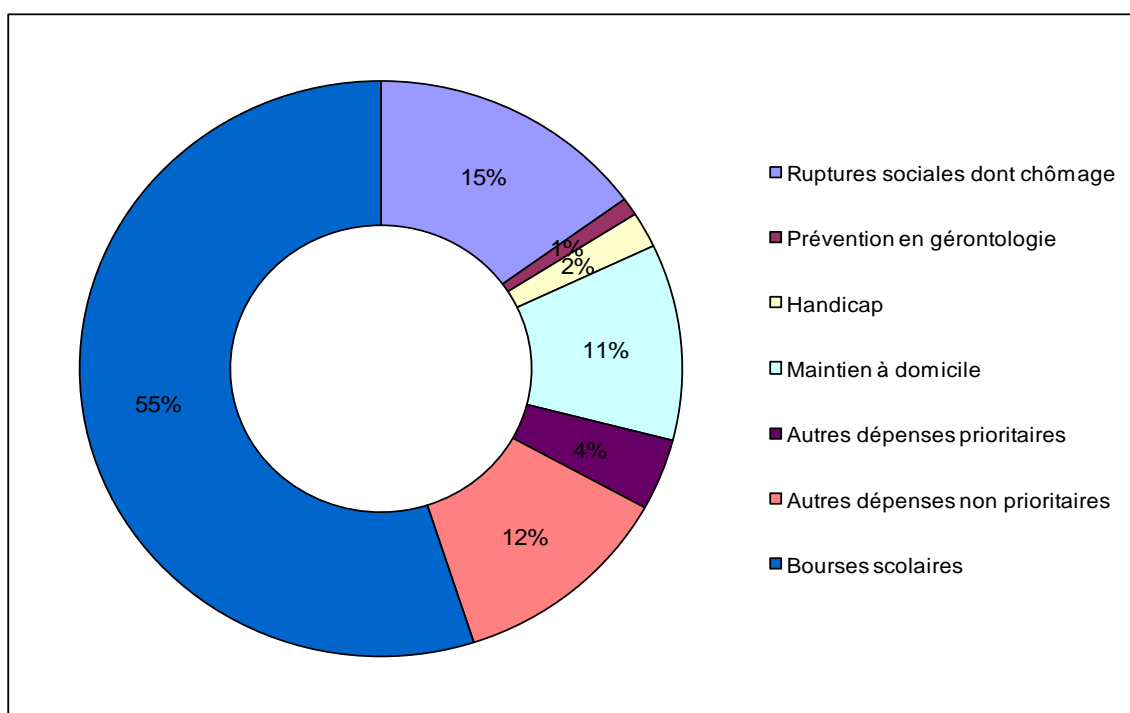
	2008	2007 <i>€ constants</i>
➤ Résultat financier	45,1 M€	35,6 M€
➤ Résultat exceptionnel	-24,9 M€	-0,9 M€
➤ Résultat d'exploitation	3,8 M€	10,6 M€
➤ Résultat du fonds social	23,9 M€	45,2 M€

Le résultat excédentaire 2008 viendra alimenter la réserve action sociale 2009

Les principales dépenses du fonds social

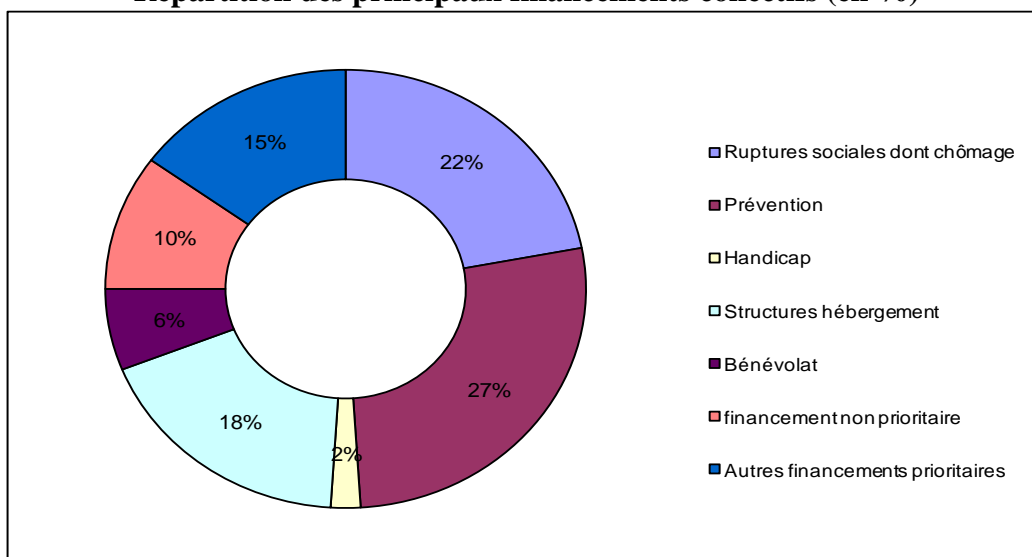
	2008	2007 <i>€ constants</i>
Aides financières individuelles - 2,5 % par rapport à 2007	31,4 M€	32,2 M€
33 % d'aides prioritaires dont :	10,2 M€	10 M€
Prévention (ruptures sociales, chômage, prévention en gérontologie...)	5,8 M€	5,9 M€
Accompagnement perte d'autonomie	4,4 M€	4,2 M€
67 % d'aides non prioritaires dont :	21,2 M€	22,2 M€
Aides à la scolarité (+0,6 % par rapport à 2007)	17,4 M€	17,3 M€

Répartition des principales aides individuelles (en %)



	2008	2007 <i>€ constants</i>
Financement collectif + 3,5 % par rapport à 2007	18,4 M€	17,8 M€
dont 90 % de financements prioritaires	16,6 M€	14,9 M€

Répartition des principaux financements collectifs (en %)

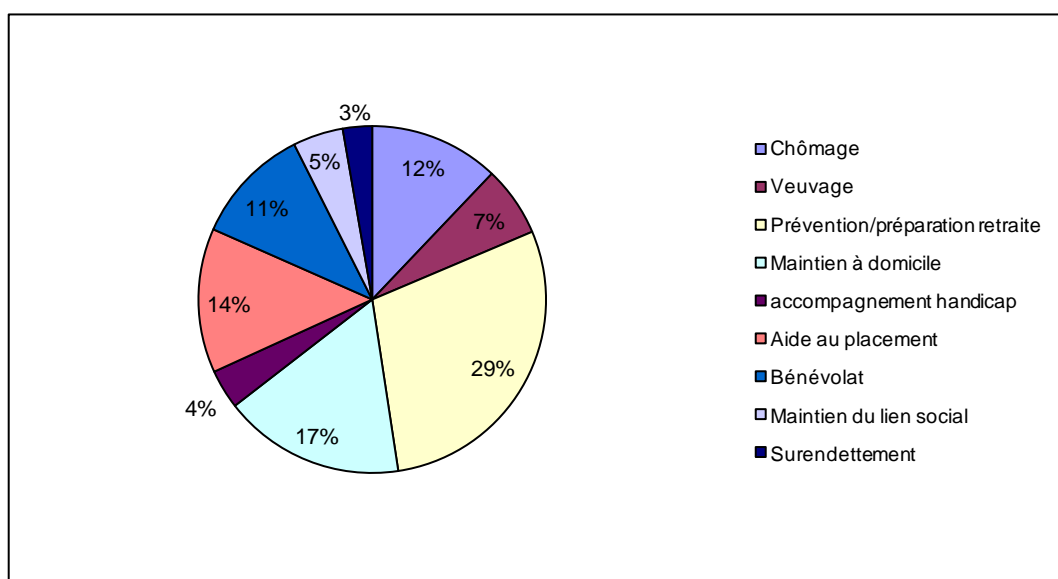


Les investissements en structures collectives personnes âgées ou handicapées	9,9 M€
dont :	
subventions	8,9 M€
prêts	1 M€
Nombre de places souscrites en 2008	734
dont dans des EHPAD	610
+ 80 % par rapport à 2007	
Le nombre de places total au 31/12/08 (déduction faite des 52 droits réservataires échus en 2008)	7 430
Financement des places en accueil de jours	3 270 jours

**Le fonctionnement de l'action sociale
(charges de personnel et de fonctionnement) :**

Charges de personnel et de fonctionnement	38,7 M€
dont actions de service (ECO)	11 M€
dont Pilotage, Management et fonctions centrales	12,2 M€
dont Commissions sociales	0,7 M€
 Salariés en ETP	 327,96
dont ETP des Actions de service	93,28
dont ETP du Pilotage/Management/Fonctions centrales	103,34
dont ETP pour les commissions sociales	6,34

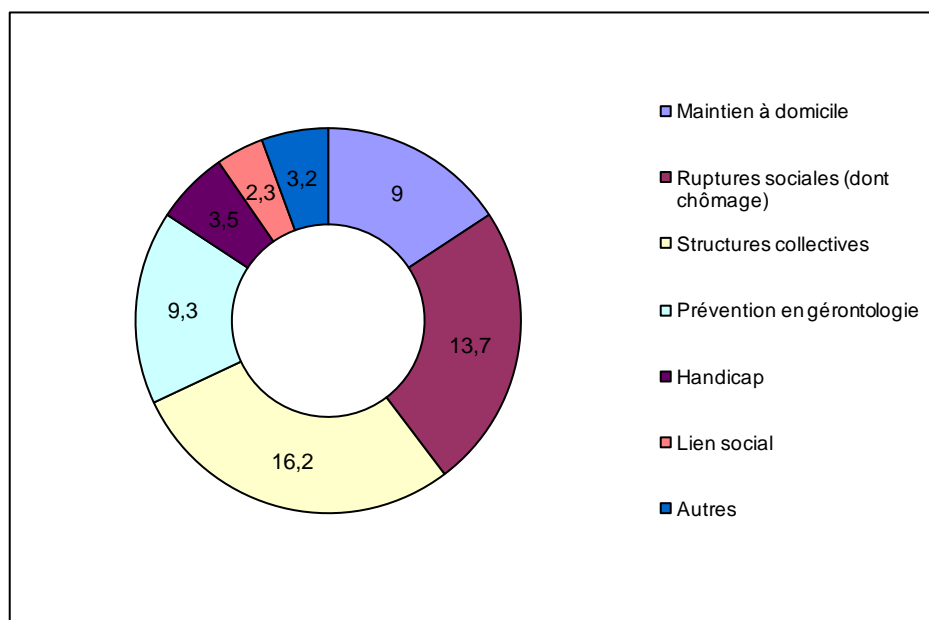
Répartition des ETP des actions de service (en %)



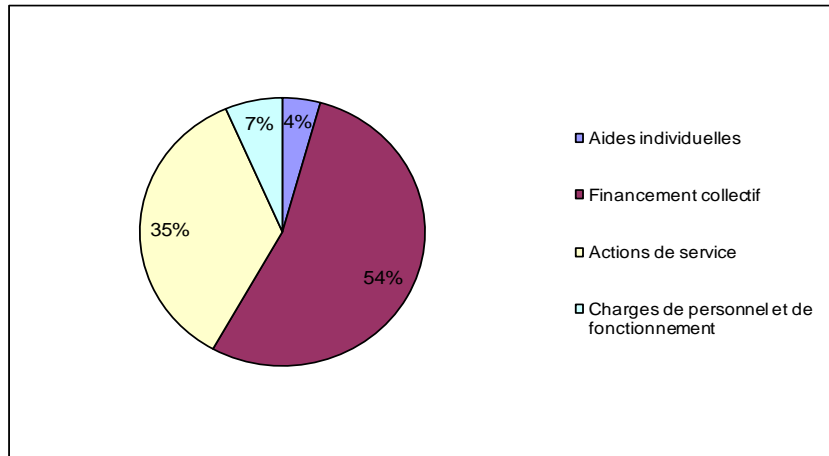
Les orientations prioritaires

	2008	2007 <i>€ constants</i>
Dépenses consacrées aux orientations prioritaires (incluant les charges de personnel et les actions de service)	57,3 M€	50,2 M€
% de la dotation sociale	58 %	50 %
dont :		
Maintien à domicile	9 M€	8,5 M€
Ruptures sociales (dont chômage)	13,7 M€	14,3 M€
Structures collectives	16,2 M€	10,3 M€
Prévention	9,3 M€	8,4 M€
Handicap	3,5 M€	3,1 M€
Lien social	2,3 M€	1,7 M€

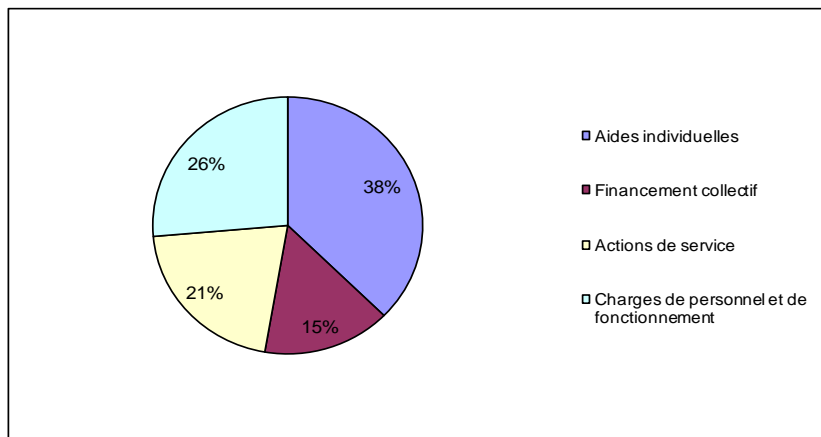
Répartition en millions d'euros



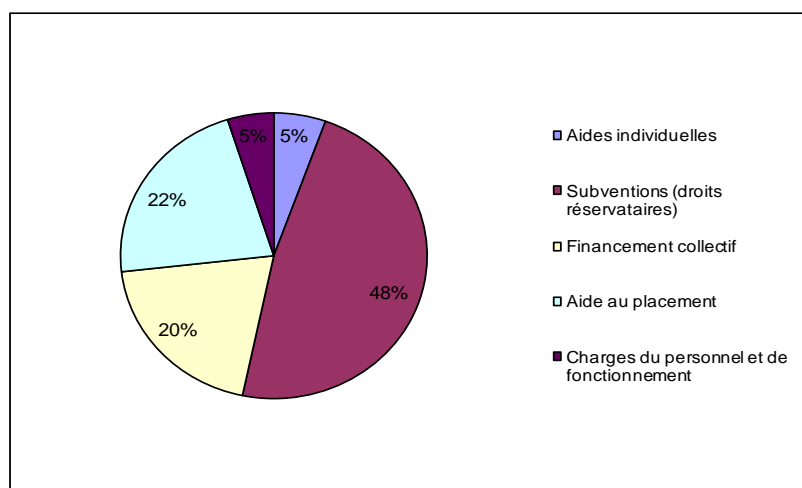
La prévention en gérontologie (en %)



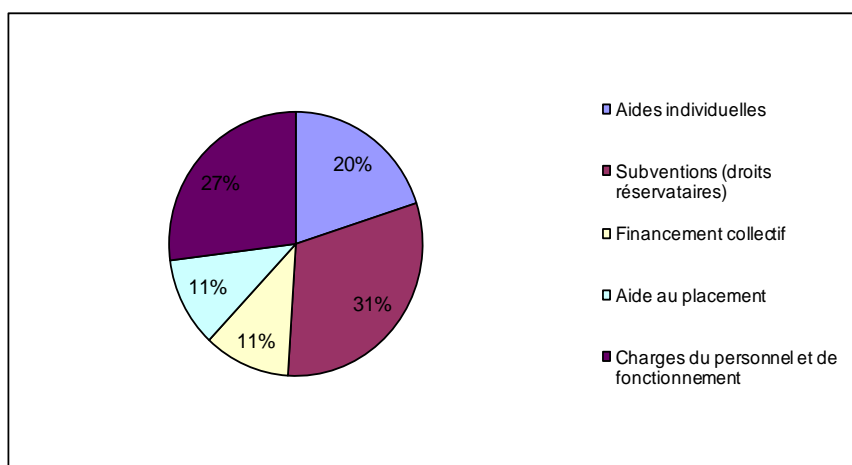
La préservation de l'autonomie à domicile (en %)



L'accompagnement en structures collectives des personnes âgées (en %)



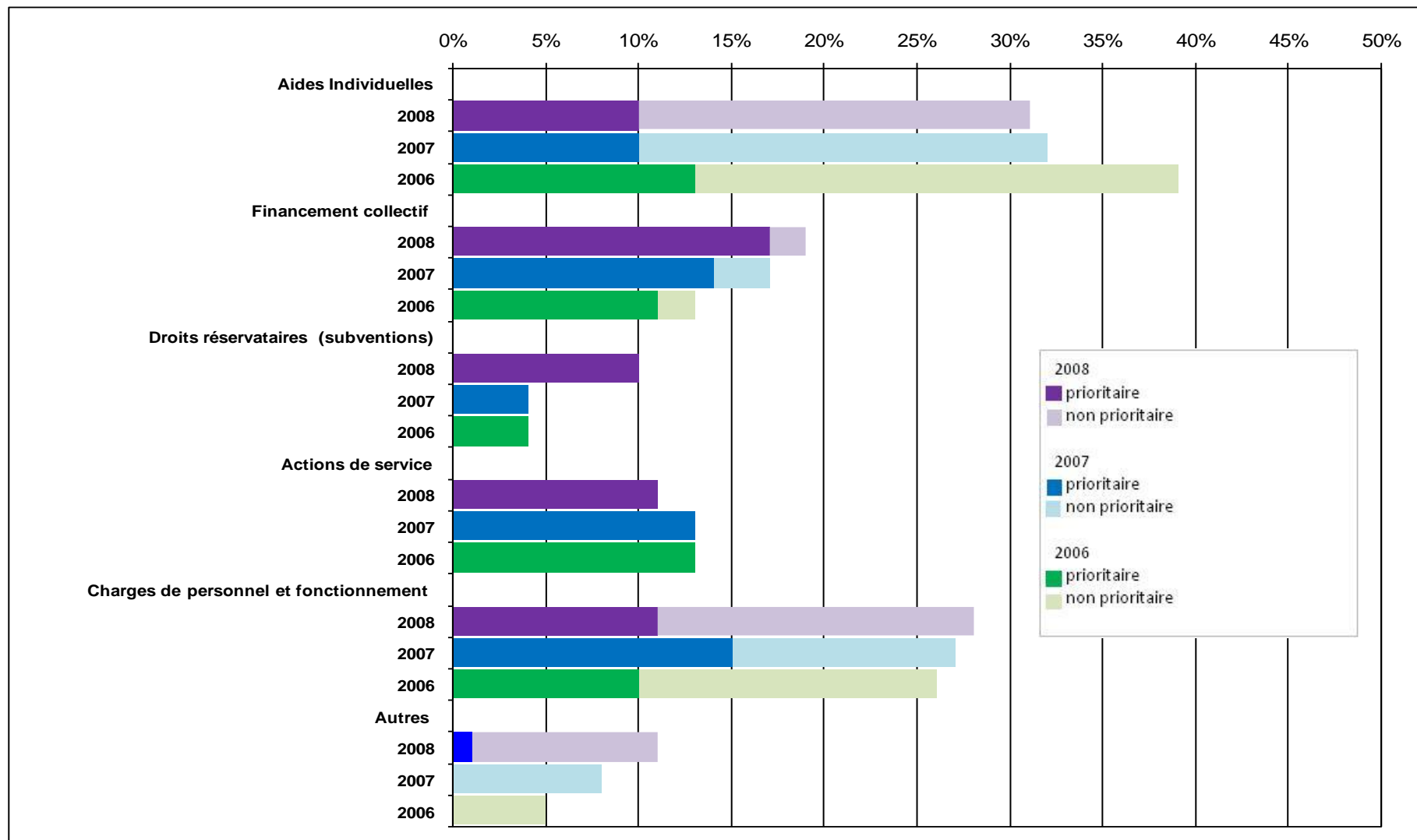
L'accompagnement des personnes handicapées (en %)



Synthèse des orientations prioritaires 2008

Thème	Montant aides individuelles	Montant financement collectif	Actions mutualisées	Droits réservataires	Charges de personnel et fonctionnement actions de service et actions mutualisées	Autres charges de personnel et de fonctionnement prioritaires	Total	% Dotation
PREVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE	5 801 709	11 583 726	214 393	1 069 688	6 595 651	4 638 116	29 903 284	30%
Rupture sociale	4 624 739	3 993 418			2 040 786	3 070 642	13 729 585	14%
Prévention en gérontologie	435 362	4 952 390	10 263		3 255 651	610 076	9 263 742	9%
Accompagner le handicap	732 785	423 964		1 069 688	401 831	871 382	3 499 651	4%
Maintien du lien social	8 823	1 150 371	204 130		897 383	86 016	2 346 724	2%
ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE	4 422 539	5 000 883	10 814	7 844 381	5 965 374	3 019 304	26 263 295	26%
Maintien à domicile	3 416 313	1 394 716			2 000 954	2 159 204	8 971 187	9%
Structures PA	918 916	3 233 332		7 844 381	3 452 466	781 266	16 230 361	16%
Aide aux aidants	87 310	372 835	10 814		511 954	78 834	1 061 747	1%
BENEVOLAT PRIORITAIRE		1 063 582			1 011 021	74 604	2 149 207	2%
TOTAL	10 224 248	16 584 609	225 207	8 914 069	13 572 046	7 732 025	57 252 204	58%

Répartition des dépenses d'action sociale prioritaires et non prioritaires en pourcentage de la dotation sociale
Les orientations prioritaires représentent 58 % de la dotation sociale Agirc 2008



Conclusion

L'analyse présentée dans ce rapport tente de traduire une image fidèle de l'action sociale mise en œuvre par les institutions du régime Agirc en mettant l'accent sur les dépenses qu'elles ont engagées.

En 2008, on notera que l'utilisation de la dotation sociale pour les dépenses d'exploitation atteint 99 %. Elle était utilisée à hauteur de 92 % en 2007. Le résultat global du fonds social reste excédentaire mais dans une moindre proportion qu'en 2007.

Par ailleurs, en 2008, la progression des dépenses dans les domaines considérés comme prioritaires se poursuit de manière très sensible. En effet, ces dépenses atteignent **58 % de la dotation sociale du régime** contre 50 % en 2007 et 46 % en 2006.

Le seuil des 50 % est maintenant dépassé. Il traduit la volonté des institutions Agirc de consacrer une part croissante de leur dotation sociale aux axes prioritaires, identifiés comme incontournables, pour action sociale de chaque institution.

La prévention de la perte d'autonomie reste le premier axe où se concentrent 29 % des engagements des institutions, en progression de 7,5 % par rapport à 2007. Ainsi, les institutions soutiennent les personnes en situation de rupture sociale (premier poste), accompagnent les personnes handicapées et les personnes âgées isolées et agissent pour prévenir les risques liés à l'avancée en âge. Le poste qui progresse le plus concerne le maintien du lien social, +43 %.

Le second axe correspond à l'accompagnement de la perte d'autonomie à domicile ou en établissement et des aidants des personnes en perte d'autonomie. Cet axe **progressé de 31,5% en euros constants** par rapport à 2007. La progression la plus forte concerne les efforts consentis par les institutions dans l'hébergement pour les personnes âgées (acquisition de places, travaux dans les propriétés, accompagnement au placement). Elle est de 57 % par rapport à 2007, l'accompagnement des personnes en établissement étant le poste le plus important de cet axe.

Une analyse sur les différentes formes de dépenses engagées par les institutions Agirc montre que :

- Les financements collectifs sont en progression de 3,5 %. 90 % de ces financements sont dans le champ prioritaire.
- Les aides financières individuelles constituent toujours le plus gros poste de dépenses de l'action sociale avec 31,4 M€ mais en diminution de 18 % par rapport à 2007. 33% des aides individuelles versées entrent dans le domaine prioritaire. En effet, les bourses scolaires représentent 82 % des aides individuelles non prioritaires. Leur montant semble se stabiliser en 2008 par rapport à 2007.
- Le personnel en ETP répondant à la mission ECO et se traduisant dans le reporting par les actions de service constitue 28 % du personnel de l'action sociale.

L'année 2008 a vu la mise en œuvre d'importantes réflexions structurantes menées en 2007:

- la mise en place de 10 comités régionaux de coordination de l'action sociale Agirc-Arrco labellisés qui ont lancé leurs premières campagnes de prévention et d'aide aux aidants,

- le démarrage projets prévus dans le plan médico-social et sanitaire 2008-2012, prolongé d'un an.

Plus globalement, les actions menées tant au travers du travail inter institution qu'au sein de chaque groupe de protection sociale, visent à renforcer la qualité du service rendu et l'optimisation des moyens existants.

Pour compléter les informations contenues dans le rapport sur l'action sociale du régime, une vision institution par institution, où sont consignés les principales dépenses et notamment le pourcentage d'utilisation de leur dotation sociale au regard des axes prioritaires, est présentée en troisième partie de ce rapport. Elle permet à chaque institution de mettre en perspective son action sociale au regard de l'ensemble du régime Agirc.



2008
agirc
RETRAITE DES CADRES